

FORMATION CQP IV 2024

Le CDV 35 porte, pour l'ensemble des structures affiliées du département, l'habilitation du centre de formation au Certificat de Qualification Professionnelle INITIATEUR VOILE.

Ouverture des inscriptions à la formation:

Mercredi 8 novembre 2023: <https://www.cdv35.com/>

Attention vous devez vous assurer d'avoir une structure d'accueil avant de vous inscrire.

Ce qu'il faut avoir avant de commencer la formation de moniteur/trice de voile

Obtention de tous les UCT obligatoire avant le début de la formation

Les pièces constituant les pré-requis à la date d'entrée en formation sont :

- **UCT 1** : L'attestation de capacité à naviguer de façon performante et responsable (niveau technique 4 FF Voile) délivrée par un évaluateur technique habilité de la FF Voile, pour au moins un support nautique à voile.
 - **UCT 2** : Le permis de conduire d'un bateau de plaisance à moteur ou titre de navigation admis en équivalence ou reconnu de niveau supérieur (inscription à partir de 16 ans).
 - **UCT 3** : Justifier de sa capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger
 - **UCT 4** : L'attestation de formation aux premiers secours de type PSC1 ou AFPS ou PSMER
- Une licence club à jour avec la mention "**pratiquant**" ou "**compétition**"
 - Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile.

Pour entrer en formation CQP IV en 2024 vous devez ouvrir le livret dématérialisé et valider au minimum les UCT 1 et 3 à l'entrée en formation avant le 1er décembre 2023 (attestation de natation et niveau technique 4 FFVoile).

Déroulé de la formation de moniteur /trice de voile

- 70 heures de formation minimum avec l'organisme de formation.
- 105 heures de formation minimum en structure.
- Alternance de formation théorique et de mises en situation pratique d'encadrement.
- Validation progressive de trois épreuves certificative
- Les exigences préalables (niveau 4 FFVoile, permis, PSC1, attestation de natation) ne sont pas prises en compte dans le temps de formation.



Formation avec le CDV 35

Semaine 1		Semaine 2	
Date	Lieu	Date	Lieu
Lundi 19 Février au vendredi 23 Février 2024	Cancale	Lundi 26 Février au vendredi 1er Mars 2024	Cancale
Lundi 26 Février au vendredi 1er Mars 2024	Cancale	Lundi 4 mars au vendredi 8 Mars 2024	Cancale
Lundi 15 avril au vendredi 19 avril 2024	Saint-Lunaire	Lundi 15 avril au vendredi 19 avril 2024	Saint-Lunaire
Lundi 22 avril au vendredi 26 avril 2024	Surfschool (Saint-Malo)	Lundi 22 avril au vendredi 26 avril 2024	Surfschool (Saint-Malo)
		Lundi 29 avril au vendredi 3 mai 2024	Saint-Suliac
		Lundi 1 juillet au vendredi 5 juillet 2024	Dinard

Formation en structure

Formation en structure:

Après la validation de la première épreuve certificative et après avoir fait votre déclaration de stagiaire de la formation professionnelle sur le site EAPS vous pourrez commencer votre formation dans votre club avec un formateur Régional ou National en fonction du Ruban pédagogique du CDV 35 établi avec les clubs.

La durée de la formation en structure est en fonction du stagiaire et sera de 3 semaines minimum.

Validation des épreuves :

A l'issue de la formation une dernière épreuve finalisera votre parcours afin de permettre le passage en jury.

Celle-ci sera coordonnée par le CDV 35 avec votre structure d'accueil

Le coût de la formation CQP IV 2024:

Le coût de la formation est de 450€, cela comprend:

- Le passage du niveau 4
- Le passage du PSC 1
- Le passage du test de natation

- Une visio de présentation de la formation
- 5 jours de formation pratique « sécurité » (Semaine 1)
- 5 jours de formation pratique « cycles de séances de voile » (Semaine 2)

- Le passage de l'ensemble des épreuves de certification et leurs rattrapages
- Le suivi et la gestion du livret de certification de l'entrée en formation à l'obtention du diplôme

- Tous documents nécessaires à la formation

Inscription à la formation CQP IV 2024

Pour vous inscrire, vous devez au préalable avoir reçu l'accord d'une école de voile d'Ille et Vilaine pour la suite de votre formation.

Ouverture des inscriptions à la formation:

Mercredi 8 novembre 2023: <https://www.cdv35.com/>

Date limite d'inscription le 1^{er} décembre 2023 (après cette date nous ne pourrons pas vous garantir de participer à la formation CQP IV 2024)

Visio de de présentation de la formation et d'ouverture des livrets:



Pour toutes questions

Alexandre VERGER

Comité Départemental de Voile d'Ille et Vilaine

06 77 55 77 01

comite.voile35@gmail.com

<http://www.cdv35.com>